



PRÉFET  
DE L'AUDE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

portant sur la demande de permis de construire pour la création d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance supérieure à 1 MWc sur la commune de Saint-Couat-d'Aude au lieu-dit « La Crose/Le Plo » déposée par la SAS Saint-Couat Energies, filiale de BayWa-r.e.

Par arrêté préfectoral du 13 août 2025 du préfet de l'Aude, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de trente jours consécutifs, du lundi 22 septembre 2025 à partir de 09h00 au mardi 21 octobre 2025 jusqu'à 17h00 inclus, à une enquête publique relative à la demande de permis de construire déposée par la SAS Saint-Couat Energies en vue de l'implantation d'une centrale solaire photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Saint-Couat-d'Aude, au lieu-dit « La Crose/Le Plo ».

## Caractéristiques principales du projet :

Le projet situé sur la commune de Saint-Couat-d'Aude porte sur la création d'une centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit « La Crose/Le Plo ».

La surface clôturée totale est de 10,4 ha pour une puissance crête de 10,2 MWc. Les panneaux de structure fixe sont inclinés de 20 degrés et de hauteur d'environ 2,40 m au point haut et 1 m au point bas.

Le site comprend en outre 7 bâtiments techniques totalisant 103 m<sup>2</sup> de surface plancher, des pistes internes d'exploitation de largeur d'environ 5 m et de pistes externes de largeur d'environ 6 m ; une citerne de 120 m<sup>2</sup>. Le raccordement projeté se trouve à 5 km au nord-est du site.

Au terme de la procédure, la décision préfectorale qui pourra être adoptée sera, soit un arrêté accordant le permis de construire avec ou sans prescription, soit un arrêté refusant le permis de construire, soit un arrêté portant sursis à statuer, soit un refus tacite en cas de silence gardé au terme du délai de deux mois mentionné à l'article R.424-2 du code de l'urbanisme.

Par décision du 26 juin 2025 de Mme la présidente du tribunal administratif de Montpellier, désignant M. Bertrand MICLO, responsable du bureau d'études, retraité, en qualité de commissaire enquêteur titulaire chargé de conduire l'enquête publique et M. Gérard BISCAN, urbaniste au ministère de l'équipement, retraité, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comportant notamment l'étude d'impact avec son résumé non technique et l'avis de la MRAe en sa qualité d'autorité environnementale, est consultable :

- en version papier à la mairie de Saint-Couat-d'Aude, siège de l'enquête — 18 rue de la République - 11700 Saint-Couat-d'Aude, aux jours et heures d'ouverture au public,
  - Le Lundi : de 16h00 à 18h00
  - Le Mardi : de 10h00 à 12h00 de 16h00 à 18h00
  - Le Jeudi : de 10h00 à 12h00 de 16h00 à 18h00
  - Le Vendredi : de 10h00 à 12h00
- sur le site internet comportant le registre dématérialisé, au lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/projet-photovoltaique-saint-couat-d-aude/>
- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude au lien suivant : <https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Plans-et-projets-d-amenagement-susceptibles-d-impacter-l-environnement/Les-enquetes-publiques-et-consultations-du-public-dossiers-complets-hors-ICPE/Le-photovoltaique>
- gratuitement sur un poste informatique, à la mairie de Saint-Couat-d'Aude — 18 rue de la République — 11700 Saint-Couat-d'Aude aux jours et heures d'ouverture au public.

Toute personne peut obtenir à ses frais communication du dossier d'enquête auprès du Préfet de l'Aude — Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial — Bureau de l'environnement et de l'aménagement de territoire, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations et propositions sur ce projet peuvent être consignées par le public

- sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, ouvert uniquement à la mairie de Saint-Couat-d'Aude.
- sur le registre dématérialisé au lien suivant : <https://www.democratie-active.fr/projet-photovoltaique-saint-couat-d-aude/>

Elles peuvent également être adressées avant la clôture de l'enquête :

- par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Saint-Couat-d'Aude — 18 rue de la République — 11700 Saint-Couat-d'Aude, à l'attention de M. le commissaire enquêteur (centrale photovoltaïque de Saint-Couat-d'Aude au lieu-dit « La Crose/Le Plo »)

Ces observations sont annexées au registre d'enquête, sous format papier, tenu à disposition au siège de l'enquête.

- par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse suivante [projetsolairesaintcouatdaude@democratieactive.fr](mailto:projetsolairesaintcouatdaude@democratieactive.fr)

Les communes concernées sont :

- Saint-Couat-d'Aude, siège de l'enquête, Douzens, Montbrun-des-Corbières, Moux, Puichéric et Roquecourbe-Minervois.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de Saint-Couat-d'Aude — Immeuble l'Oustal avenue de la Montagne Noire - 11700 Saint-Couat-d'Aude :

- lundi 22 septembre 2025 de 16 h à 18 h ;
- mardi 07 octobre 2025 de 16 h à 18 h ;
- mardi 21 octobre 2025 de 16 h à 18 h.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête

- en mairie de Saint-Couat-d'Aude ;
- à la préfecture de l'Aude (Direction du pilotage des politiques publiques et de l'appui territorial — bureau de l'environnement et de l'aménagement du territoire) sur rendez-vous uniquement aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- sur le site internet des services de l'État dans l'Aude à l'adresse suivante <https://www.aude.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Plans-et-projets-d-amenagement-susceptibles-d-impacter-l-environnement/Les-enquetes-publiques-et-consultations-du-public-dossiers-complets-hors-ICPE/Le-photovoltaique>

La société responsable du projet est SAS Saint Couat Energies filiale de BayWa-re, 105 rue La Fayette — 75010 Paris. Toutes les informations techniques relatives au projet pourront être demandées à M. Mathieu TRETSCHE, chef de projets, par tél. 07 64 46 02 78 ou par courriel : [mathieu.tretsch@baywa-re.fr](mailto:mathieu.tretsch@baywa-re.fr)